

# CHAMPIONNAT NOUVELLE-AQUITAINE PAR EQUIPES SENIORS DAMES PROMOTION

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **POUR LES CLUBS** : Ouvert à **1 seule équipe par club de Nouvelle-Aquitaine** qui n'a pas déjà une équipe en divisions du Championnat de Nouvelle-Aquitaine par équipes 2021.

Le nombre d'équipes sera limité à **30** et elles seront retenues selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

- **POUR LES MEMBRES DES EQUIPES** : Cf. Règlements Généraux du Vade-Mecum Sportif 2021. Ouvert aux joueuses nées le **3 septembre 1971 ou avant**.

## FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 8 équipières au maximum (4 joueuses).

Epreuve sur 2 jours

4 joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores par jour seront retenus.

Les 2 premières équipes joueront en Division 2A en 2022.

Les équipes classées 3<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> joueront en Division 2B en 2022.

Les équipes classées au-delà de la 8<sup>ème</sup> place joueront en Promotion en 2022.

## ENGAGEMENT

- Confirmation de participation sur Internet <http://xnet.ffgolf.org> avant le **mercredi 4 août 2021 à minuit**.

- Inscription des joueuses sur Internet <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 27 août 2021 à minuit**.

- Les droits d'inscription s'élèvent à **190€ par équipe** payable **par virement à la Ligue de Nouvelle-Aquitaine en précisant le numéro de l'AS**. Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipiers restera acquis à la Ligue.

## PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue aux **2** premières équipes.